



**RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL
DE L'INSTITUT DES NATIONS UNIES
POUR LA FORMATION ET LA RECHERCHE**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DOCUMENTS OFFICIELS : VINGT-CINQUIÈME SESSION

SUPPLÉMENT N° 14 (A/8014)

NATIONS UNIES

**RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL
DE L'INSTITUT DES NATIONS UNIES
POUR LA FORMATION ET LA RECHERCHE**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DOCUMENTS OFFICIELS : VINGT-CINQUIÈME SESSION

SUPPLÉMENT N° 14 (A/8014)



NATIONS UNIES

New York, 1970

NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphe</u> s	<u>Page</u> s
I. GENERALITES	1 - 13	1
A. Conseil d'administration	3 - 4	1
B. Personnel, budget et financement	5 - 10	1
C. Coopération avec d'autres organes	11 - 13	3
II. ACTIVITES DE FORMATION ET ACTIVITES CONNEXES	14 - 39	4
A. Activités de formation dans le domaine de la diplomatie	16 - 22	4
1. Séminaires de l'UNITAR sur les organisations internationales et la diplomatie multi- latérale	16 - 19	4
2. Séries de conférences spéciales	20	5
3. Programmes de formation de base destinés aux fonctionnaires des affaires étrangères	21 - 22	5
B. Activités de formation dans le domaine de la coopération technique	23 - 28	6
1. Séminaires régionaux sur les techniques et procédures d'assistance technique des Nations Unies	23 - 24	6
2. Séminaires sur les principaux problèmes intéressant la coopération technique et financière	25 - 28	6
C. Formation dans le domaine du droit international	29 - 30	7
D. Bourses de perfectionnement	31 - 32	8
Programme ONU/UNITAR de bourses dans le domaine du droit international	31 - 32	8
E. Autres activités connexes	33 - 39	8
1. Colloque destiné aux fonctionnaires de rang élevé des organismes des Nations Unies	33 - 34	8
2. Etude sur la nécessité et la possibilité de créer une école des cadres des Nations Unies	35	9
3. Les week-ends de l'Institut	36	9
4. Examen et restructuration des programmes	37 - 39	9
III. RECHERCHE	40 - 77	11
A. Principes d'action et planification	42 - 43	11

TABLE DES MATIERES (suite)

	<u>Paragrap</u> hes	<u>Pages</u>
B. Projets et activités	44 - 77	11
1. Utilisation par les moyens d'information de masse des renseignements relatifs à l'Organisation des Nations Unies	44	11
2. Etude comparative de l'efficacité des mesures prises pour lutter contre la discrimination raciale	45 - 48	12
a) Etude sur le Royaume-Uni	45	12
b) Etude sur le Pérou	46	12
c) Conférence internationale de recherche sur les relations raciales	47 - 48	12
3. L'"exode des élites" : la migration internationale de spécialistes qualifiés des pays en voie de développement vers les pays développés	49 - 51	13
a) Cinq monographies par pays	49	13
b) Enquête multinationale	50 - 51	13
4. Vérification des traités internationaux - Système de garanties de l'AIEA	52	14
5. Relations entre l'ONU et les organisations intergouvernementales régionales	53 - 56	14
a) Organisation de l'unité africaine	53	14
b) Organisations de l'Europe de l'Ouest ..	54	14
c) Organisation des Etats américains	55	15
d) Autres organisations intergouvernementales régionales	56	15
6. Règlement pacifique des différends	57 - 58	15
7. Transfert des connaissances techniques pratiques d'entreprise à entreprise	59	16
8. Etudes sur les arrangements multinationaux pour la gestion des ressources	60 - 61	16
9 a) Financement des voies navigables internationales	60	16
b) Planification et mise en valeur en ce qui concerne les ressources des océans	61	16
9. Nouvelles méthodes et techniques de formation	62	17
10. La jeunesse et la société internationale	63 - 65	17

TABLE DES MATIERES (suite)

	<u>Paragrap</u> hes	<u>Pages</u>
11. Problèmes du milieu humain	66	17
12. Evaluation de l'assistance technique	67	18
13. Analyse du fonctionnement du Conseil économique et social	68	18
14. Programme interne de stages pour la recherche	69 - 72	18
15. Séminaire régional sur le droit inter- national pour l'Afrique	73 - 77	19

ANNEXES

- I. Liste des membres du Conseil d'administration
- II. Séminaires de l'UNITAR sur des organisations internationales et la diplomatie multilatérale, 1970
 - A. Liste des séminaires, des directeurs de débats et des orateurs invités
 - B. Nombre des participants des missions permanentes et du Secrétariat
- III. Série de conférences spéciales, 1970
- IV. Séminaires consacrés à la coopération technique qui se sont tenus pendant la période allant de juillet 1969 à juin 1970
- V. Liste des contributions (1964-1970)

I. GENERALITES

1. Conformément à la résolution 2044 (XX) adoptée le 8 décembre 1965 par l'Assemblée générale, le Directeur général présente tous les ans à l'Assemblée générale un rapport sur les activités de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR). Depuis 1966, l'Institut a eu pour pratique de préparer son rapport annuel après la session de septembre de son Conseil d'administration, au cours de laquelle celui-ci passe en revue les tâches accomplies pendant l'année précédente et approuve le programme de travail pour l'année suivante. On a constaté toutefois que la préparation et la distribution, à une date si avancée de l'année, d'un rapport qui doit être examiné lors d'une session déjà en cours constituent une tâche trop lourde pour le personnel de l'UNITAR et du Secrétariat de l'ONU. En outre, cette formule a l'inconvénient de ne pas laisser aux membres des délégations un temps suffisant pour formuler leurs vues. Dans ces conditions, la période sur laquelle portent les rapports ira désormais du 1er juillet au 30 juin, et non plus du 1er octobre au 30 septembre.

2. Etant donné que la période de juillet à septembre 1969 inclusivement a déjà été passée en revue dans le rapport présenté à l'Assemblée générale à sa vingt-quatrième session 1/, le présent rapport n'a trait qu'à la période allant d'octobre 1969 à juin 1970 inclusivement. Il comprend trois parties : la première traite de questions qui concernent tous les départements de l'Institut, la deuxième concerne les activités de formation et les activités connexes et la troisième porte sur le programme de recherche.

A. Conseil d'administration

3. Le Conseil d'administration de l'Institut a tenu sa huitième session du 23 au 25 septembre 1969, au Siège de l'Organisation des Nations Unies. Outre qu'il a approuvé le programme de travail et adopté le budget pour 1970, le Conseil a approuvé le mémorandum établi par le Directeur général au sujet "de la politique et des priorités de l'UNITAR dans le domaine de la recherche" 2/. Cette année, la session du Conseil d'administration doit avoir lieu du 2 au 6 novembre 1970.

4. Une liste des membres du Conseil figure à l'annexe I au présent rapport.

B. Personnel, budget et financement

5. L'Institut continue de maintenir ses effectifs et la durée d'engagement des fonctionnaires au strict minimum. Du 1er octobre 1969 au 30 juin 1970, le nombre

1/ Documents officiels de l'Assemblée générale, vingt-quatrième session, Supplément No 15 (A/7615).

2/ Ibid., annexe VI.

de postes d'administrateur effectivement pourvus, y compris les boursiers spécialisés dans la recherche, n'a jamais dépassé 29. Le chiffre correspondant pour le personnel des services généraux a été de 28. L'Institut applique scrupuleusement les principes directeurs que l'Assemblée générale a indiqués dans sa résolution 2480 B (XXIII) pour ce qui est de l'équilibre linguistique.

6. Partant du principe qu'un institut censé contribuer à accroître l'efficacité des organismes des Nations Unies doit tout d'abord mettre ses propres affaires en ordre, l'UNITAR a établi un manuel relatif à l'organisation et aux procédures internes; il a aussi organisé et mis à exécution, avec le concours du Service de la formation de l'ONU, un programme de formation du personnel des services généraux de l'Institut.

7. Au début de l'année 1970, le solde disponible des ressources en espèces non affectées, provenant de toutes sources, était de 620 002 dollars. Au 30 juin 1970, les sommes reçues au cours de l'année sont évaluées à 1 410 300 dollars, et les dépenses à 1 594 750 dollars, ce qui laisserait au 31 décembre 1970 un solde de 435 552 dollars.

8. Pour la première fois, ces chiffres comprennent, en ce qui concerne les recettes, les subventions d'affectation spéciale accordées par des fondations et des gouvernements et, pour ce qui est des dépenses, les sommes qui ont été déboursées au titre de ces subventions. Pour des raisons évidentes, on a comptabilisé séparément ces recettes et dépenses et celles qui sont imputées au budget ordinaire de l'Institut, celui-ci étant financé essentiellement par des contributions non liées des gouvernements que l'Institut peut dépenser à son gré pour toutes les activités approuvées par son Conseil d'administration.

9. Même combinées, ces indications budgétaires de recettes et de dépenses ne donnent pas une idée exacte du volume des activités entreprises par l'Institut. Dans le cas de certains programmes de formation, les bourses sont financées par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et réglées directement par lui; dans d'autres cas, ce sont les gouvernements qui désignent les participants. La plupart des spécialistes et des autres personnalités qui professent les cours ou dirigent les séminaires organisés par l'UNITAR le font gracieusement. De même, un grand nombre de gouvernements et d'institutions scientifiques entreprennent sans frais pour le compte de l'Institut d'importantes études qui entrent dans le cadre d'un projet de recherche de l'UNITAR. Les ambassadeurs et les hauts fonctionnaires de l'ONU qui prêtent leur concours aux groupes de formation et de recherche ne touchent pas d'honoraires. Si tous ces services devaient être rétribués, les dépenses de l'UNITAR seraient, pour l'année en cours, de l'ordre de deux millions de dollars.

10. Le Directeur général a néanmoins fait un gros effort pour obtenir des ressources financières supplémentaires afin que l'UNITAR soit mieux à même encore de répondre au bat envisagé à sa création. La première période quinquennale, sur laquelle portaient la plupart des annonces de contributions, s'est achevée l'an dernier. Répondant à un appel que le Directeur général leur a lancé, que le Secrétaire général a fait sien et que l'Assemblée générale a appuyé dans sa résolution 2509 (XXIV), de nombreux gouvernements se sont engagés à renouveler leurs contributions, et certains à les accroître. On a plaisir à noter que les contributions des fondations sont, elles aussi, en augmentation.

C. Coopération avec d'autres organes

11. L'UNITAR continue de coordonner ses activités avec celles d'autres organes des Nations Unies et de collaborer avec le Secrétariat de l'ONU, les institutions spécialisées, les commissions économiques régionales et les autres organisations des Nations Unies. Le Directeur général prend part aux réunions du Comité administratif de coordination (CAC) et consulte fréquemment les chefs des services du Secrétariat de l'ONU et des autres institutions des Nations Unies pour éviter tout chevauchement ou double emploi et parvenir à une coordination et une coopération efficaces.

12. La coordination des activités de formation et de recherche des organismes des Nations Unies est assurée par des réunions annuelles auxquelles participent, sous la présidence du Directeur général de l'UNITAR, les chefs des instituts qui s'occupent essentiellement de ces activités. La quatrième réunion de ce genre a eu lieu à Genève en juillet 1969; à la cinquième, qui doit avoir lieu du 6 au 8 juillet 1970, on s'attachera surtout aux moyens de diffuser et de mettre à profit la recherche et d'en accroître l'influence. On y examinera aussi le rôle que peuvent jouer ces instituts pendant la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement.

13. La coopération entre l'UNITAR et les organisations et institutions qui ne sont pas reliées aux Nations Unies continue de s'intensifier. En raison de la position unique qu'il occupe en tant qu'institut autonome fonctionnant dans le cadre des Nations Unies, l'UNITAR a assumé progressivement un important rôle de liaison avec les milieux scientifiques. La participation de l'Institut aux conférences, colloques et autres réunions scientifiques est très recherchée.

II. ACTIVITES DE FORMATION ET ACTIVITES CONNEXES

14. L'Institut continue, conformément à son mandat, de dispenser une formation dans des domaines directement liés à l'efficacité des organismes des Nations Unies : la diplomatie, la coopération technique et le droit international. La plupart des activités entreprises en 1970 représentent le prolongement des programmes exécutés en 1969 auxquels ont été apportées certaines modifications fondées sur l'expérience et l'évaluation des résultats obtenus. Il y a lieu de citer notamment une série de séminaires sur les organisations internationales et la diplomatie multilatérale destinés aux membres des missions permanentes et aux fonctionnaires du Siège de l'Organisation des Nations Unies et complétés par une série de conférences spéciales s'adressant à un auditoire plus large, deux programmes s'inscrivant dans le cadre du deuxième cycle de séminaires régionaux sur l'assistance technique, le deuxième séminaire interrégional sur les principaux problèmes intéressant la coopération technique et financière, le deuxième colloque destiné aux fonctionnaires de rang élevé des organismes des Nations Unies et enfin le programme ONU/UNITAR de bourses dans le domaine du droit international.

15. Au nombre des activités nouvelles entreprises en 1970, il y a lieu de mentionner l'étude concernant la nécessité et la possibilité de créer une école des cadres des Nations Unies, et l'organisation de "week-ends" de l'Institut à l'intention de diplomates de rang élevé et de chercheurs. Des détails touchant ces diverses activités sont donnés dans les paragraphes ci-après.

A. Activités de formation dans le domaine de la diplomatie

1. Séminaires de l'UNITAR sur les organisations internationales et la diplomatie multilatérale

16. Ce programme vise à permettre aux membres des missions permanentes et aux fonctionnaires du Siège de l'Organisation des Nations Unies d'élargir leurs connaissances de l'organisation, des méthodes et du travail des organismes des Nations Unies ainsi que des problèmes qu'ils ont à résoudre. Lancé à titre expérimental en 1968, ce programme a été reconduit en 1969 sous forme d'une série de conférences et de séminaires. Il a été considérablement modifié en 1970, compte tenu de l'expérience acquise au cours des deux années précédentes.

17. Les principales modifications apportées en 1970 ont été les suivantes :

a) Le nombre des séminaires a été ramené de 46 à 21;

b) L'interprétation simultanée des débats, qui était jusqu'alors assurée en anglais et en français, l'est également désormais en espagnol et l'interprétation en russe et à partir du russe a également été assurée lorsque le directeur des débats ou un orateur invité utilisait cette langue;

c) La pratique consistant à rattacher les conférences aux séminaires a été abandonnée.

18. Cent onze fonctionnaires de 46 missions permanentes et 20 fonctionnaires du Secrétariat de l'ONU se sont inscrits au programme de 1970, qui s'est déroulé du début de février à la mi-avril. Le nombre des participants s'est élevé en moyenne à 42 à chaque session. Comme l'année précédente, une réunion spéciale d'évaluation a été tenue à la fin du programme pour permettre à l'Institut de bénéficier des observations et des suggestions formulées par les participants. On trouvera à l'annexe II la liste des sujets traités au cours des séminaires ainsi que les noms des directeurs des débats et des orateurs invités.

19. La proposition tendant à organiser un programme de formation avancée analogue à l'intention des membres des missions permanentes et des fonctionnaires de l'Organisation des Nations Unies à Genève est en cours de réexamen. On estime maintenant qu'il serait préférable d'imprimer un caractère différent aux cours destinés à Genève.

2. Séries de conférences spéciales

20. Les conférences données par des personnalités éminentes faisaient partie intégrante du programme de séminaires de l'UNITAR sur les organisations internationales et la diplomatie multilatérale en 1968 et 1969. Etant donné que ces conférences avaient une portée plus vaste et s'adressaient à un auditoire plus large, il a été décidé de les dissocier des séminaires en 1970. Des personnes dont le compétence est reconnue dans les milieux internationaux ont été invitées à traiter de sujets de leur choix dans le cadre général des quatre événements d'importance spéciale marquant l'année 1970, à savoir :

- a) Le vingt-cinquième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies;
- b) La deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement;
- c) L'Année internationale de l'éducation;
- d) Le dixième anniversaire de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux.

On trouvera à l'annexe III une liste des orateurs et des sujets traités.

3. Programmes de formation de base destinés aux fonctionnaires des affaires étrangères

21. Le précédent rapport donnait des indications sur les deux cours décentralisés de formation de base organisés en 1969 par l'Institut à l'intention des nouveaux fonctionnaires et des fonctionnaires subalternes des affaires étrangères dans les pays en voie de développement. Il précisait à cette occasion que les deux séries de cours distincts en anglais et en français seraient remplacées en 1970 par un cours bilingue unique à l'intention d'une quarantaine de participants appartenant à ces deux groupes linguistiques et qui vivraient et travailleraient ensemble, ce qui permettrait au cours, de contribuer également à cimenter l'entente et la coopération interrégionales. Il s'est toutefois révélé assez malaisé de

trouver un emplacement qui soit à la fois approprié et généralement acceptable. Le premier cours de la nouvelle série se tiendra maintenant vraisemblablement à Dakar au début de l'année 1971.

22. Dans l'intervalle, une étude spéciale des besoins des jeunes nations en matière de formation dans le domaine de la diplomatie sera entreprise, de façon à déterminer non seulement le degré de pertinence du cours actuel, mais surtout les dispositions les plus appropriées qu'il y aurait lieu de prendre à l'échelon régional, sous-régional ou interrégional pour répondre à ces besoins à l'avenir.

B. Activités de formation dans le domaine de la coopération technique

1. Séminaires régionaux sur les techniques et procédures d'assistance technique des Nations Unies

23. Le premier cycle de deux ans de cette série de séminaires, destinés aux fonctionnaires de niveau moyen des pays en voie de développement qui s'occupent de la coordination de l'assistance technique, a débuté en 1968 et s'est achevé en 1969. L'expérience ayant été concluante, il a été décidé de répéter ce cycle en 1970 et en 1971. Deux séminaires s'inscrivant dans le cadre de ce deuxième cycle ont été organisés au cours du premier semestre de 1970 :

- a) Un séminaire régional pour l'Amérique latine, organisé à Santiago (Chili) du 4 au 15 mai, a été suivi par 14 fonctionnaires nationaux et 4 fonctionnaires des services extérieurs du PNUD;
- b) Un séminaire régional pour l'Europe et le Moyen-Orient, organisé à Genève du 15 au 30 juin, a été suivi par 16 fonctionnaires nationaux et 3 fonctionnaires du PNUD.

24. S'agissant du financement de ces séminaires régionaux, l'Institut ne prend à sa charge que les dépenses de personnel du programme. Les frais de voyage et autres des participants sont couverts par les bourses de perfectionnement inscrites dans les programmes des pays respectifs entrepris au titre de l'assistance technique des Nations Unies. Les services de la plupart des directeurs des débats et des conférenciers sont également fournis par le PNUD, les institutions spécialisées et les commissions économiques régionales.

2. Séminaires sur les principaux problèmes intéressant la coopération technique et financière

25. Le séminaire de l'UNITAR sur les principaux problèmes intéressant l'assistance technique est désormais combiné avec certains éléments de l'ancien programme de formation en matière de financement du développement en un séminaire élargi sur les principaux problèmes intéressant la coopération technique et financière 3/.

3/ Voir A/7263, annexe III, par. 21 à 24.

Le premier cours du nouveau programme a été dispensé à titre expérimental du 29 août au 9 novembre 1969; il a permis à 14 fonctionnaires nationaux chargés, au niveau de la direction, d'assurer la coordination de l'assistance extérieure et à cinq représentants résidents adjoints du PNUD de se rendre au siège des sources nationales et internationales d'aide extérieure à Genève, Rome, Vienne, Paris, Londres, Moscou, New York et Washington, D.C. et de s'y faire, à la suite de discussions à un échelon élevé, une vue d'ensemble des principes et procédures qui régissent l'octroi de l'assistance extérieure aux projets de développement, depuis leur élaboration et de leur mise en train grâce à l'assistance technique jusques et y compris leur exécution avec le concours d'une assistance financière.

26. L'expérience s'est avérée très profitable et cette étude intégrée de l'assistance financière et technique a été particulièrement appréciée par les participants. Etant donné que, faute de places disponibles, plusieurs candidats qualifiés n'ont pu participer au séminaire en 1969, celui-ci sera organisé de nouveau dans les mêmes conditions du 28 août au 7 novembre 1970, avec le concours du PNUD et du Bureau de la coopération technique du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies.

27. Le financement du programme sera assuré cette année par les moyens suivants :

- a) Une allocation directe du PNUD destinée à couvrir les frais généraux;
- b) Des bourses individuelles destinées à couvrir les frais de voyage et de subsistance des participants seront fournies dans le cadre des programmes des pays respectifs entrepris au titre de l'assistance technique des Nations Unies;
- c) Une allocation à imputer sur la part en roubles de la contribution de l'URSS à l'UNITAR pour couvrir les frais de voyage aller-retour en avion à Moscou et les autres frais locaux en URSS.

28. Un manuel du financement extérieur décrivant les principes et les méthodes et procédures appliqués par les principales sources d'aide au développement, établi par l'UNITAR a été utilisé à l'occasion du séminaire de 1969. Revu et remis à jour en fonction de l'expérience ainsi acquise, ce manuel a été publié en français et en anglais 4/.

C. Formation dans le domaine du droit international

29. L'Assemblée générale a adopté entre 1965 et 1967 une série d'importantes résolutions relatives au Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international. Dès sa création, l'UNITAR a collaboré étroitement avec le Service juridique de l'Organisation des Nations Unies et avec l'UNESCO à la mise en application de ces résolutions en organisant à l'échelon régional des séminaires, des cours de formation et des programmes de bourses. Les séminaires

et les cours régionaux sont organisés tous les deux ans. On trouvera à la section D des détails sur les bourses attribuées chaque année.

30. Le deuxième cours régional d'entretien, organisé conjointement par l'UNITAR et l'UNESCO, s'est tenu à Quezon, près de Manille (Philippines), du 11 au 29 août 1969.

D. Bourses de perfectionnement

Programme ONU/UNITAR de bourses dans le domaine du droit international

31. Ce programme a été exécuté chaque année depuis 1968 et représente un excellent exemple de collaboration entre l'UNITAR et le Service juridique de l'Organisation des Nations Unies. Ces bourses de perfectionnement offrent à des personnes qualifiées, principalement mais non exclusivement originaires de pays en voie de développement, la possibilité d'acquérir une connaissance plus approfondie du droit international et du travail que l'Organisation des Nations Unies et les institutions qui lui sont reliées effectuent dans le domaine juridique. Outre la formation dispensée à l'Académie de droit internationale de La Haye, le programme de travail comprend des activités de recherche ou un complément de formation pratique dans les services juridiques de certains organismes des Nations Unies. En 1969, 18 bourses ont été attribuées, dont 4 financées en totalité par l'UNITAR. Sur les 20 bourses attribuées pour 1970, l'UNITAR en finance 5.

32. Trois des boursiers de 1970 ont commencé par participer à un séminaire de droit international qui s'est tenu pendant trois semaines à Genève. Puis, l'un d'entre eux a reçu une formation pratique à l'Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime (OMCI) à Londres, un autre au Service juridique du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies et le troisième à l'UNITAR, à New York. Les 17 autres boursiers ont suivi à partir du 21 juillet, une série de conférences à l'Académie de La Haye, dont certaines étaient organisées spécialement à leur intention par l'Institut; ensuite, un certain nombre d'entre eux ont suivi un cours de recherche à l'Académie de La Haye jusqu'au 25 septembre avant de poursuivre leur formation pratique dans les services juridiques de certains organismes des Nations Unies. Les boursiers choisis en 1970 étaient originaires des pays suivants : Brésil, Bulgarie, Chili, Haute-Volta, Indonésie, Jamaïque, Jordanie, Népal, Nicaragua, Panama, Philippines, République arabe unie, République de Chine, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Souaziland, Tchécoslovaquie, Trinité-et-Tobago, Turquie et Zambie.

E. Autres activités connexes

1. Colloque destiné aux fonctionnaires de rang élevé des organismes des Nations Unies

33. Le premier colloque de hauts fonctionnaires des organismes des Nations Unies, organisé par l'UNITAR à Genève en juillet 1969, a rassemblé 25 hauts fonctionnaires (dont la plupart de la classe de directeur ou de rang supérieur) appartenant à 17 organismes des Nations Unies pour qu'ils examinent des problèmes d'intérêt commun et étudient les moyens d'accroître l'efficacité individuelle et collective de ces organismes, dans la réalisation de leurs objectifs communs.

34. Les participants ayant exprimé le vœu que la réunion n'ait pas lieu au siège de l'une des grandes institutions spécialisées afin qu'ils puissent, dégagés des contraintes de leurs fonctions habituelles, avoir des échanges de vues officieux en dehors des sessions de travail, il a été décidé que le colloque de 1970 se tiendrait du 29 juin au 3 juillet au Centre international de perfectionnement professionnel et technique, à Turin (Italie). On prévoyait à nouveau la participation d'environ 25 hauts fonctionnaires appartenant à 17 organisations. Les participants ont été choisis de façon à représenter les divers éléments de l'échelon supérieur, tant les techniciens que les administrateurs, tout en tenant compte de la diversité des expériences et des formations nationales. Le sujet, choisi parmi ceux qui avaient été proposés à la fin du colloque de l'année précédente, est "Le processus de prise de décisions au sein des organismes des Nations Unies" et, cette fois encore, on espère que les participants parleront franchement et sans formalité, en leur qualité personnelle plutôt qu'à titre de représentants de leurs organisations respectives.

2. Etude sur la nécessité et la possibilité de créer une école des cadres des Nations Unies

35. Cette étude, entreprise par l'UNITAR avec la collaboration d'autres organismes des Nations Unies, est presque terminée et le rapport sera en principe publié dans le courant du troisième trimestre de 1970.

3. Les week-ends de l'Institut

36. Parmi les nouvelles activités entreprises en 1970 figure l'inauguration des "week-ends de l'Institut", qui donnent à des diplomates de rang élevé, membres des délégations auprès de l'Organisation des Nations Unies, à de hauts fonctionnaires des Nations Unies et à d'éminentes personnalités des milieux universitaires, la possibilité de se réunir dans une ambiance agréable et détendue pour procéder à des échanges de vues officieux sur divers aspects de l'organisation et du fonctionnement des organismes des Nations Unies. Le premier week-end de ce genre s'est tenu à Toronto (Canada) du 13 au 15 mars 1970; les installations d'accueil étaient aimablement offertes par l'Institut canadien des affaires internationales. Le week-end avait pour thème "Les Nations Unies dans 25 ans". L'expérience s'est avérée extrêmement encourageante. Le deuxième week-end s'est tenu à Mohonk (New York) du 15 au 17 mai 1970 et avait pour thème les aspects socio-psychologiques des règlements pacifiques.

4. Examen et restructuration des programmes

37. Les cours sur le droit international, la diplomatie, l'organisation internationale et la coopération technique et financière continueront à occuper une place de choix dans le programme de formation de l'UNITAR. Comme on l'a souligné dans les rapports antérieurs, le contenu de ces cours doit être constamment revu. Une étude est actuellement en cours sur les besoins des pays en voie de développement les moins avancés dans le domaine de la diplomatie (voir par. 22).

38. On réexamine actuellement les cours en matière d'organisation internationale et il est probable qu'à la suite de cet examen on organisera des cours étudiant de façon approfondie un certain nombre de matières dont il est évident que la connaissance accroîtrait l'utilité du participant dans l'institution nationale ou internationale où il est employé. Parallèlement, on effectue, en collaboration étroite avec le PNUD, un examen des cours de coopération technique et financière qui tiendra compte des décisions prises par le Programme à la suite des recommandations pertinentes faites par sir Robert Jackson dans son rapport intitulé "Etude de la capacité du système des Nations Unies pour le développement" 5/.

39. Tout à fait indépendamment de ces examens, on projette d'organiser des cours d'administration du développement qui seraient dispensés en coopération avec d'autres organismes des Nations Unies intéressés. Ces cours devraient contribuer de façon marquée au succès de la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement.

5/ DP/5, vol. I et II.

III. RECHERCHE

40. Les travaux du Département de la recherche, pendant la période sur laquelle porte le présent rapport, ont consisté essentiellement à prévoir et organiser sur le plan pratique des rencontres consacrées à la recherche, à publier un certain nombre d'études, à poursuivre l'exécution de projets et à entreprendre un ou deux nouveaux projets de recherche.

41. Pendant cette période, l'Institut a organisé cinq rencontres, séminaires ou groupes d'études et a publié une étude; il compte en publier plusieurs autres, ou des séries de documents, dans l'avenir immédiat. Il poursuit des études dans sept domaines et a entrepris des études ou des études de faisabilité dans cinq domaines. En outre, des travaux de préparation et activités connexes se sont poursuivis en ce qui concerne les séminaires de recherche de l'Institut en matière de droit international et son programme de bourses de stage; un plan quinquennal relatif à la recherche de l'UNITAR est en cours d'élaboration.

A. Principes d'action et planification

42. Les entretiens qui ont eu lieu dans les groupes de discussion constitués avec l'aide d'une subvention de la Fondation Ford ont permis à l'Institut de réexaminer la portée et le rôle de ses activités de recherche, de porter un jugement sur la nécessité et la valeur de ses programmes, et de déterminer les ressources qui seront nécessaires à l'avenir pour que l'Institut puisse s'acquitter efficacement de son rôle de recherche. Ils ont aussi permis de dégager de nouvelles manières de concevoir les recherches envisagées ainsi que de porter un jugement sur l'importance et l'urgence de divers sujets de recherche.

43. On a estimé qu'il faudrait accorder la priorité aux questions concernant le fonctionnement et l'efficacité de l'Organisation des Nations Unies et des institutions qui lui sont reliées, qu'il s'agisse du domaine de la paix et de la sécurité ou de celui du développement économique et social. La mesure dans laquelle les diverses activités de recherche de l'UNITAR peuvent et doivent être reliées les unes aux autres et s'épauler réciproquement est une autre des questions qui ont été abordées à cette occasion.

B. Projets et activités

1. Utilisation par les moyens d'information de masse des renseignements relatifs à l'Organisation des Nations Unies

44. Le rassemblement de données aux fins de cette étude, qui a permis de recueillir plus de 90 000 éléments d'information, est maintenant achevé, ainsi que le traitement et la présentation sous forme de tableaux, au moyen d'un ordinateur, de cette quantité considérable de données. Pendant la période considérée, les données ont été analysées et un rapport final est en cours de préparation. Quand il sera achevé, le manuscrit sera révisé par des experts spécialement désignés à cet effet et sera par la suite imprimé. Il est à prévoir que les constatations et conclusions de l'étude auront des répercussions directes sur les activités par lesquelles on s'efforce de mieux faire comprendre au grand

public ce que fait l'Organisation des Nations Unies. Les archives rassemblant les données recueillies par l'UNITAR au cours de l'exécution de ce projet sont déjà utilisées par les spécialistes.

2. Etude comparative de l'efficacité des mesures prises pour lutter contre la discrimination raciale

a) Etude sur le Royaume-Uni

45. Cette étude, faite en coopération avec l'Institute of Race Relations de Londres, a été achevée et sera publiée cette année. Après une introduction présentant l'historique de la question, la première partie contient des renseignements d'ordre démographique et statistique détaillés et décrit les groupes d'immigrants et les groupes minoritaires dans la société britannique. La deuxième partie traite de la discrimination raciale dans les domaines de l'habitation, de l'enseignement et de l'emploi. La troisième partie analyse du point de vue de l'efficacité les dispositions législatives et les mesures prises par le Race Relations Board, la Community Relations Commission et d'autres institutions bénévoles du pays. Un certain nombre de conclusions sont tirées de l'analyse des faits.

b) Etude sur le Pérou

46. Une étude analogue sur le Pérou, dans laquelle on cherche surtout à déterminer le champ d'application et l'efficacité des activités de développement entreprises parmi les habitants autochtones, doit être achevée cet été.

c) Conférence internationale de recherche sur les relations raciales

47. Depuis la publication par l'UNITAR en 1968 d'un document intitulé "Les lignes directrices d'une étude sur l'efficacité des politiques adoptées et des mesures prises pour lutter contre la discrimination raciale" 6/, l'étude comparative des relations raciales et l'analyse des mesures prises par les pouvoirs publics des sociétés multiraciales suscite un intérêt considérable. En raison de cet intérêt croissant, l'UNITAR et le Centre on Race Relations de l'Université de Denver ont organisé en juin 1970, en coopération avec l'Aspen Institute du Colorado, une conférence internationale de trois jours sur le rôle des mesures prises par les pouvoirs publics en vue d'éliminer la discrimination raciale. Il s'agissait de circonscrire certains problèmes et de préciser certaines notions afin de jeter les bases d'une coopération plus étroite entre les instituts de recherche et les divers spécialistes de ces questions. Les participants, spécialistes et chercheurs de différents pays que la question intéresse particulièrement, ont exploré le domaine de la discrimination raciale sous ses divers aspects et cherché à déterminer l'orientation des recherches qui pouvaient être faites à cet égard sur le plan national et international. Les discussions avaient pour point de départ un certain nombre de documents succincts qui ont été présentés sur les questions suivantes : la nature et l'importance de la recherche sur les

racas et les ethnies dans différents pays et différentes régions; les problèmes particuliers de discrimination raciale qui nécessitent une recherche savante et des études comparatives, et les concepts et méthodes de la recherche comparative; les travaux qui pourraient être consacrés aux mesures prises par les pouvoirs publics en vue d'éliminer la discrimination raciale; et le rôle des organisations internationales dans la recherche comparative portant sur des milieux culturels divers et dans la recherche internationale.

48. Le rapport de la conférence est en préparation et devrait offrir un cadre de comparaison particulièrement utile aux chercheurs et aux autorités responsables aux niveaux national et international.

3. L'"exode des élites" : la migration internationale de spécialistes qualifiés des pays en voie de développement vers les pays développés

a) Cinq monographies par pays

49. A la demande du Secrétaire général, l'UNITAR, en coopération avec le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, a organisé et supervisé l'établissement de cinq monographies où sont étudiées les causes des migrations et l'influence de celles-ci sur le développement économique et social des pays intéressés. Ces études ont été effectuées selon le même plan et les mêmes méthodes par des experts ou par des organismes locaux de recherche au Cameroun, en Colombie, au Liban, aux Philippines, et à la Trinité-et-Tobago. Elles ont été passées en revue à une réunion d'experts et un résumé en a été mis à la disposition du Conseil économique et social par le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU. L'Institut espère qu'elles seront publiées dans un proche avenir.

b) Enquête multinationale

50. L'exécution d'un projet plus ambitieux, à savoir une enquête multinationale visant à déterminer les conditions dans lesquelles se produit le phénomène de l'"exode des élites" et ses causes profondes progresse comme prévu. Les travaux sur le terrain ont déjà été entrepris au nom de l'UNITAR par des organisations de recherches au Brésil, à Ceylan, en Colombie, en Inde, en Iran, aux Philippines, en République de Corée et en Tunisie, pour ce qui est des pays en voie de développement, et au Canada, aux Etats-Unis d'Amérique, en France, en République fédérale d'Allemagne et au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, pour les pays développés. Des négociations relatives à des études analogues sont en cours pour l'Argentine, le Pakistan, la République arabe unie, le Sénégal, la Thaïlande, la Trinité-et-Tobago et le Venezuela. On s'attend à ce que les travaux sur le terrain soient achevés en 1970 dans la plupart des pays et il se peut qu'un rapport sur l'état d'avancement des activités soit prêt pour la fin de l'année. Une analyse et des comparaisons entre tous les pays participants au projet seront entreprises systématiquement en 1971.

51. La direction centrale est assurée par l'UNITAR, mais en outre des ressources considérables, qu'il s'agisse de crédits ou de personnel, sont nécessaires pour l'enquête; aussi l'UNITAR est-il extrêmement reconnaissant pour l'assistance dont il a bénéficié de la part des institutions qui ont coopéré avec lui et des gouvernements intéressés. Le Bureau of Applied Social Research de l'Université

Columbia (New York), est le partenaire principal de l'UNITAR pour l'organisation et l'exécution du projet, notamment pour le traitement de l'importante quantité de données qui doivent être recueillies.

4. Vérification des traités internationaux - Système de garanties de l'AIEA

52. Cette étude, entreprise pour l'UNITAR par un ancien fonctionnaire supérieur de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), examine les méthodes et procédures par lesquelles cet organisme a institué et appliqué les "mesures visant à garantir que les produits nucléaires et les renseignements fournis par l'Agence ou à sa demande ou sous sa direction ou sous son contrôle ne sont pas utilisés de manière à servir à des fins militaires", ainsi que la manière dont elle a appliqué ces "garanties, à la demande des parties à tout accord bilatéral ou multilatéral". L'étude devait être la première d'une série d'études qui examineraient les systèmes et mécanismes utilisés dans les organisations internationales pour assurer le respect des traités conclus sous leurs auspices. Elle a été effectuée en consultation avec le Directeur général de l'AIEA, auquel l'UNITAR est extrêmement reconnaissant pour sa coopération.

5. Relations entre l'ONU et les organisations intergouvernementales régionales

a) Organisation de l'unité africaine

53. L'avant-projet de l'étude sur les relations entre l'ONU et l'Organisation de l'unité africaine (OUA) dans les domaines politique, économique et social et dans celui de la sécurité, a été révisé à la lumière des observations reçues des spécialistes et des organisations internationales intéressées. Le projet définitif est maintenant prêt à être publié. Dans la section concernant les relations dans le domaine politique et dans celui de la sécurité, on expose brièvement, par comparaison avec d'autres continents, la manière dont a pris corps l'idée de région africaine, et on définit les domaines communs de préoccupation ainsi que les domaines de compétence respectifs de l'ONU et de l'OUA. Dans cette perspective, on analyse ensuite les relations qui existent en pratique entre l'ONU et l'OUA, à la fois pour ce qui est du règlement des différends entre membres de l'OUA et de la manière dont sont abordées les situations qui intéressent les membres de l'OUA et d'autres Etats. On y explore également les possibilités de renforcement des relations entre les deux organisations. Un aperçu de la section consacrée aux relations dans le domaine économique et social figurait dans le rapport de l'année dernière 7/.

b) Organisations de l'Europe de l'Ouest

54. L'Institut des études atlantiques de l'Université de Tilburg a terminé la rédaction du texte provisoire d'études similaires traitant des relations entre les Nations Unies et le Conseil de l'Europe, la communauté économique européenne et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Ces études devraient être prêtes pour être diffusées avant la fin de l'année.

7/ Documents officiels de l'Assemblée générale, vingt-quatrième session, Supplément No 15 (A/7615), par. 70.

c) Organisation des Etats américains

55. En s'appuyant sur une étude analytique succincte concernant les relations entre les Nations Unies et l'Organisation des Etats américains (OEA), document où sont exposés les questions et problèmes principaux, on procède présentement à une étude en profondeur sur les relations dans les deux principaux secteurs d'activités desdites organisations : le domaine de la politique et de la sécurité et le domaine économique et social. Les avant-projets des deux parties de l'étude devraient être terminés en automne.

d) Autres organisations intergouvernementales régionales

56. Des mesures ont été prises pour poursuivre les études sur les relations entre l'ONU et les organisations intergouvernementales régionales du Moyen-Orient, de l'Europe de l'Est et de l'Asie. Les avant-projets de ces études devraient être prêts au début de 1971.

6. Règlement pacifique des différends

57. Un important programme de recherche a été mis en route en automne 1969, après consultation avec des diplomates et des hauts fonctionnaires de l'ONU. Le programme se poursuivra pendant un certain nombre d'années et des communications sur les travaux de recherche seront rédigées de temps à autre. Les études ont pour but d'explorer les frontières du savoir empirique et théorique sur les conflits internationaux et les moyens d'apaiser ces conflits, en analysant les procédures et les moyens dont disposent les Nations Unies. Parmi les grands secteurs d'étude il faut citer :

- a) L'essence des conflits et les nouvelles manières d'aborder leur règlement qui permet d'envisager l'analyse conceptuelle moderne;
- b) Le cadre et le mécanisme appropriés pour régler les différends;
- c) Le règlement des différends : aspects opérationnels et procédure;
- d) Les clauses et conditions de règlement.

58. Pendant l'année considérée, on a donné priorité à la recherche sur les méthodes et la procédure applicables pendant le processus de règlement. Parmi les questions faisant l'objet des premières études figurent les différents aspects du recours aux tierces parties et aux médiateurs pour le règlement pacifique au Conseil de sécurité, et les règles et mécanismes appliqués dans le processus de médiation et de conciliation. L'Institut a eu aussi recours à la formule des "ateliers" de recherche aux travaux desquels des experts du monde universitaire et diplomatique participent et procèdent à des échanges de vues et d'idées. Deux "ateliers" de ce genre ont été organisés jusqu'ici et d'autres sont prévus. Dans le premier cas, on a traité des "facteurs du milieu" qui influent sur le processus de médiation et dans le second, on a examiné du point de vue de l'intérêt qu'ils présentaient les résultats obtenus grâce aux méthodes et formules nouvelles faisant appel à l'aptitude à comprendre et à communiquer pour influencer sur le comportement des parties en conflit. L'Institut, qui compte publier en volume

les communications établies à la suite des recherches et des discussions qui ont eu lieu a déjà publié une courte monographie contenant une analyse succincte des propositions présentées dans divers organes des Nations Unies pour le règlement pacifique des différends. A cette analyse viennent s'ajouter un exposé concis des problèmes et des questions à étudier, ainsi que des propositions quant aux recherches à mener à bien à l'UNITAR ou ailleurs.

7. Transfert des connaissances techniques pratiques d'entreprise à entreprise

59. L'UNITAR a fait entreprendre des études globales sur le transfert des connaissances techniques dans plusieurs secteurs industriels (produits pharmaceutiques, pétrochimie, construction automobile et engins automoteurs, pâtes et papiers, et pièces électroniques). La majeure partie de ces études devraient être terminées d'ici la fin de 1970. Deux études supplémentaires sont en cours. Dans l'une, on examine le rôle de plus en plus important joué ces dernières années par le Japon dans le transfert aux pays en voie de développement de connaissances techniques pratiques; l'autre, qui traite du rôle de l'Union soviétique dans le transfert de connaissances techniques à des entreprises de pays en voie de développement, sera entreprise, pour le compte de l'UNITAR et sous les auspices du Comité d'Etat du Conseil des ministres pour la science et la technique de l'URSS, par l'Institut d'économie du Système socialiste mondial de l'Académie des sciences d'URSS. Ces diverses études seront présentées à un groupe d'experts internationaux qui sera réuni en 1971 par le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, afin qu'il puisse formuler ses observations.

8. Etudes sur les arrangements multinationaux pour la gestion des ressources

a) Financement des voies navigables internationales

60. L'UNITAR, qui bénéficie d'une dotation spéciale du Gouvernement argentin, entreprend actuellement une étude comparative des questions financières, juridiques et administratives relatives aux principales voies navigables internationales utilisées surtout pour la navigation. Plusieurs experts possédant une vaste expérience et une grande connaissance de ces questions procèdent actuellement à la mise au point d'une documentation générale les concernant et à une analyse de l'exploitation des voies navigables. Un séminaire international doit être organisé à Buenos Aires, avec la participation de ces experts et celle de responsables des Etats riverains du bassin du Rio de la Plata et d'autres Etats d'Amérique latine où existent des voies navigables internationales.

b) Planification et mise en valeur en ce qui concerne les ressources des océans

61. A la demande du Centre pour l'étude des institutions démocratiques de Santa Barbara (Californie), et en association avec cet organisme, l'UNITAR a organisé une conférence préparatoire pour examiner, à l'occasion de la rencontre "Pacem in Maribus", qui a eu lieu à Malte du 27 juin au 3 juillet 1970, les problèmes de planification et de mise en valeur intéressant les ressources des océans. Un certain nombre d'experts ont rédigé des communications pour la

conférence, à laquelle ont assisté surtout des économistes et des spécialistes du domaine des ressources de la mer. Les débats ont porté sur la planification et l'exploitation des pêcheries et des ressources minérales ainsi que sur des problèmes connexes, par exemple celui de la pollution du milieu marin. Un rapport sur ces questions a été présenté à la réunion de Malte.

9. Nouvelles méthodes et techniques de formation

62. Au terme de ce projet de recherche, exécuté par des consultants de différentes régions du monde, on publiera un volume d'études consistant en analyses descriptives de certaines des principales techniques de formation à la gestion qui sont utilisées dans divers pays et régions, suivies d'un résumé interprétant les données. En outre, on publiera, sous forme de "documents hors série", un ensemble de monographies complémentaires rédigées par des experts connus qui mettront l'accent tout particulièrement sur leur expérience de l'enseignement des méthodes de gestion et sur les idées qui ont cours en ce qui concerne l'application de ces méthodes à des pays et à des milieux culturels divers.

10. La jeunesse et la société internationale

63. Avec l'approbation du CAC, l'UNITAR prépare un projet de recherche sur la jeunesse et la société internationale, dans lequel on mettra l'accent sur la participation de la jeunesse aux affaires internationales - tout particulièrement aux travaux des organismes des Nations Unies - et notamment sur les relations entre les organisations existantes de jeunes et ces organismes.

64. Dans le cadre de ce projet, on examinera la nature et l'importance de la participation actuelle de la jeunesse aux affaires internationales en général - et aux travaux des Nations Unies en particulier - en analysant les secteurs dans lesquels le rôle de la jeunesse pourrait être le plus efficace. A la lumière de cette analyse, on proposera des méthodes permettant d'assurer une participation plus large de la jeunesse aux affaires internationales, en préconisant les moyens propres à renforcer les voies de communication entre les Nations Unies et les organisations de jeunes, éventuellement par la création d'un mécanisme international destiné à faciliter et promouvoir une participation plus importante de la jeunesse.

65. Le personnel de l'UNITAR a procédé à une étude succincte du sujet, où il a circonscrit les principaux problèmes et questions à analyser. Des experts de différentes régions du monde sont en train de rédiger des études sur les problèmes et les questions ainsi mises en évidence. Au stade final, le chercheur chargé du projet rédigera une analyse d'ensemble sur laquelle s'appuieront les conclusions et les recommandations.

11. Problèmes du milieu humain

66. On a rédigé pour la rencontre "Pacem in Maribus" une étude sur les problèmes de la pollution en mer et les remèdes à y apporter, qui a été aussi communiquée au secrétariat de la Conférence sur le milieu humain, laquelle se tiendra à Stockholm en 1972. Les questions devant faire l'objet de recherches plus approfondies y ont été examinées, l'accent étant mis particulièrement sur les

mesures à prendre pour appliquer et faire appliquer la réglementation visant à porter remède aux bouleversements du milieu provoqués par les progrès de la technique.

12. Evaluation de l'assistance technique

67. L'étude de l'UNITAR sur les "Critères et procédures d'évaluation" 8/, qui a été présentée l'année dernière, sera publiée en volume en 1970. L'Institut collabore aussi à un projet d'évaluation de l'assistance technique au Kenya, exécuté par une équipe mise sur pied par l'Université York de Toronto (Canada) pour le compte de l'organisme fédéral canadien chargé du développement international. D'autres études sont envisagées dans ce domaine.

13. Analyse du fonctionnement du Conseil économique et social

68. L'UNITAR a entrepris une étude sur le fonctionnement et le rendement des travaux du Conseil économique et social en employant de nouvelles méthodes mises au point pour l'analyse de systèmes et la recherche opérationnelle. La première étape a consisté à élaborer des techniques appropriées pour analyser les décisions du Conseil et sa procédure, afin de mener à bien de nouvelles enquêtes d'une utilité pratique. On prévoit que l'exécution de la première partie du projet débouchera sur une analyse plus claire et plus méthodique que celles dont on dispose jusqu'ici des décisions du Conseil et de leurs caractéristiques. Elle sera suivie d'une étude de la "matière" qui est fournie au Conseil et de l'organisation de ses activités. En plus de l'emploi des instruments de recherche opérationnelle, l'étude permettra aussi d'examiner des propositions en vue d'améliorer la procédure du Conseil et envisagera les mesures que l'on pourrait prendre compte tenu de l'opinion et des besoins des Etats Membres.

14. Programme interne de stages pour la recherche

69. Depuis sa création, l'UNITAR a accueilli en qualité de stagiaires, dans le cadre de dispositions diverses, des étudiants ou des spécialistes désireux de se livrer à des recherches. Ces dispositions ad hoc ont maintenant été refondues en un nouveau Programme interne de stages pour la recherche, qui a été mis en oeuvre le 1er janvier 1970 et dont tous les Etats Membres ont été d'avance informés. L'Institut offre chaque année un nombre limité de places à des stagiaires effectuant des recherches au siège de l'UNITAR, la durée du stage ne pouvant, dans chaque cas, dépasser six mois.

70. Le programme a pour but de permettre à un petit nombre de diplômés d'université particulièrement qualifiés ou de titulaires de doctorat se livrant à des recherches, de se familiariser avec les travaux de l'UNITAR et de participer en même temps à l'un des projets de recherche de l'Institut sous la direction d'un chercheur plus spécialisé. Peuvent faire acte de candidature des universitaires particulièrement qualifiés dans des domaines tels que les relations internationales, le droit et les sciences administratives, économiques et sociales, et qui s'intéressent à l'un des projets de recherche de l'UNITAR.

8/ UNITAR, Série No 1.

71. L'UNITAR ne verse aucune indemnité aux stagiaires et les frais de déplacement et de subsistance sont à la charge des intéressés ou des organismes qui les parrainent. Les candidats doivent être présentés soit par leur gouvernement soit par une université ou un autre établissement dans lequel ils ont effectué ou entreprennent des études ou des travaux de recherche.

72. Depuis le début du programme, des places ont été accordées à quatre candidats (dont l'un s'est désisté par la suite) parrainés par des gouvernements, ainsi qu'à sept candidats parrainés par des universités ou d'autres établissements. Le programme sera poursuivi et élargi de manière à permettre d'inviter des universitaires; toutefois, en raison du manque de locaux et de la nécessité d'assurer une supervision adéquate, le nombre de candidats pouvant être acceptés chaque année restera limité.

15. Séminaire régional sur le droit international pour l'Afrique

73. L'Institut a mené à bien les travaux préliminaires en ce qui concerne le Séminaire régional sur le droit international pour l'Afrique, qu'il organise au Ghana en janvier 1971. Ce séminaire est prévu dans le cadre du Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international; ce sera la première conférence de niveau élevé que les Nations Unies organiseront en Afrique sur le droit international.

74. Le Séminaire réunira des hauts fonctionnaires et des universitaires de tous les Etats indépendants d'Afrique qui sont membres de l'ONU et de la Commission économique pour l'Afrique, ainsi que des représentants du Service juridique de l'ONU, de l'UNESCO, de la BIRD et d'autres organisations inter-gouvernementales et institutions s'intéressant à ce domaine.

75. Les sujets suivants ont été choisis pour être examinés au Séminaire :

- a) La succession d'Etats en ce qui concerne les questions autres que les traités;
- b) Les accords de développement économique;
- c) Les apports passés et présents de l'Afrique au droit international.

76. Pour chaque question, on a désigné un directeur de débats qui présentera la question et sera responsable du déroulement de la discussion et qui sera chargé d'établir un compte rendu analytique sur son sujet particulier. En outre, des documents d'information ont été demandés à des experts des diverses questions.

77. Pour la préparation du Séminaire, l'UNITAR a bénéficié des conseils de consultants experts et de diplomates de la région d'Afrique, ainsi que de la collaboration du Service juridique de la Commission économique pour l'Afrique et de l'UNESCO. La BIRD a aussi fourni une subvention pour aider à couvrir les dépenses.

ANNEXE I

Liste des membres du Conseil d'administration

Président :

Sir Kenneth Younger (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)
Directeur du Royal Institute of International Affairs
Londres

Membres :

M. Armand Bérard (France)
Ancien représentant permanent auprès de l'ONU

M. Ralph Bunche (Etats-Unis d'Amérique)
Secrétaire général adjoint aux affaires politiques spéciales
ONU

M. Henning Friis (Danemark)
Directeur général de l'Institut national danois de
recherche sociale
Copenhague

M. Shintaro Fukushima (Japon)
Président de l'agence de presse Kyodo
Tokyo

M. Richard Gardner (Etats-Unis d'Amérique)
Professeur de droit et spécialiste des questions relatives
aux organisations internationales (chaire Henry L. Moses)
à la Faculté de droit de l'Université Columbia
New York

M. Mahmoud H. Hammad (République arabe unie)
Egypte

M. Hans A. Havemann (République fédérale d'Allemagne)
Directeur de l'Institut de recherche pour la coopération
technique internationale de l'Université technique
Aix-la-Chapelle

M. Felipe Herrera (Chili)
Président de la Banque interaméricaine de développement
Washington, D.C.

M. John Holmes (Canada)
Directeur général de l'Institut canadien des affaires
internationales
Toronto

Membres (suite) : M. Nikolay Inozemtsev (Union des Républiques socialistes soviétiques)
Directeur de l'Institut d'économie mondiale et de relations internationales de l'Académie des sciences de l'URSS
Moscou

M. Joseph Ki-Zerbo (Haute-Volta)
Professeur d'histoire
Ouagadougou

M. Manfred Lachs (Pologne)
Juge à la Cour internationale de Justice
La Haye

M. Jiri Nosek (Tchécoslovaquie)
Secrétaire général adjoint aux conférences
ONU

M. G. Parthasarathi (Inde)
Vice-Chancelier de l'Université Jawarharlal Nehru
New Delhi

M. Manuel Perez-Guerrero (Venezuela)
Secrétaire général de la CNUCED
ONU

M. Raymond Scheyven (Belgique)
Ministre de la coopération pour le développement
Bruxelles

S. E. M. Mehdi Vakil (Iran)
Représentant permanent auprès de l'ONU
New York

Membres de droit : Le Secrétaire général de l'ONU
Le Président de l'Assemblée générale de l'ONU
Le Président du Conseil économique et social de l'ONU
Le Directeur général de l'UNITAR

ANNEXE II

Séminaires de l'UNITAR sur des organisations internationales et la
diplomatie multilatérale

PROGRAMME DE 1970

A. Liste des séminaires, des directeurs de débats et des orateurs invités

DATE	SEMINAIRES	DIRECTEUR DES DEBATS ET ORATEURS INVITES
3 février 1970	La documentation de l'ONU et la bibliothèque de l'ONU	<u>Directeur des débats</u> M. Joseph Groesbeck, directeur adjoint à la bibliothèque de l'ONU <u>Orateur invité</u> M. Daniel Rutledge, rédacteur en chef et directeur du Service de la rédaction et des documents officiels du Service des conférences de l'ONU
5 février 1970	Les organismes des Nations Unies	<u>Directeur des débats</u> M. Henri Reymond, "Senior Fellow" au Centre d'études internationales de l'Université de New York <u>Orateur invité</u> S. E. M. Edouard Longerstaey, représentant permanent de la Belgique auprès de l'ONU
10 février 1970	La genèse de l'ONU, y compris celle de la Société des Nations	<u>Directeur des débats</u> M. Victor Hoo, commissaire à la coopération technique de l'ONU <u>Orateur invité</u> M. Martin Hill, sous-secrétaire général aux affaires interorganisations de l'ONU
12 février 1970	Buts et principes de la Charte des Nations Unies	<u>Directeur des débats</u> M. Arthur Lall, professeur de politique internationale à l'Université de Columbia (ancien représentant permanent de l'Inde)

17 février 1970 L'organisation et le
fonctionnement du
Secrétariat de l'ONU

Orateur invité

S. E. M. Leopoldo Benites, représentant
permanent de l'Equateur auprès de l'ONU

Directeur des débats

M. Andrew A. Stark, secrétaire général
adjoint à l'administration et à la
gestion

Orateur invité

M. Evgeny Antipov, assistant du
secrétaire général adjoint aux affaires
politiques et aux affaires du Conseil de
sécurité

Orateur invité

M. Ralph Townley, chef du programme des
ressources animales et des ressources en
poisson (Direction des opérations et de
la programmation du PNUD)

19 février 1970 L'ONU et les moyens
d'information

Directeur des débats

M. Alexandre Szalai, directeur adjoint
à la recherche à l'UNITAR

Orateur invité

M. George Gerbner, doyen de l'Ecole
Annenberg des communications de
l'Université de Pennsylvanie

Orateur invité

M. William Powell, directeur de la
Division de la presse et des
publications du Service de l'information
de l'ONU

24 février 1970 L'Assemblée générale

Directeur des débats

M. Constantin A. Stavropoulos,
secrétaire général adjoint aux affaires
de l'Assemblée générale et conseiller
juridique de l'ONU

26 février 1970 Le Conseil de sécurité

3 mars 1970

L'activité de l'ONU
dans le domaine de la
décolonisation et de
l'émancipation politique

Orateur invité

S. E. M. Lev I. Mendelevich,
représentant permanent adjoint de
l'Union des Républiques socialistes
soviétiques auprès de l'ONU

Orateur invité

M. Ismat T. Kittani, adjoint du
sous-secrétaire général aux affaires
interorganisations

Directeur des débats

S. E. M. Yakov A. Malik, ministre
adjoint des affaires étrangères et
représentant permanent de l'URSS auprès
de l'ONU

Orateur invité

M. Richard N. Swift, Département de
politique et "Senior Fellow" au Centre
d'études internationales de l'Université
de New York

Orateur invité

S. E. M. José Maria Ruda, représentant
permanent de l'Argentine auprès de l'ONU

Directeur des débats

M. Apollo K. Kironde, coordonnateur des
programmes de formation diplomatique de
l'UNITAR

Orateur invité

S. E. lord Caradon, représentant
permanent du Royaume-Uni de
Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
auprès de l'ONU

Orateur invité

S. E. M. Abdulrahim Abby Farah,
représentant permanent de la Somalie
auprès de l'ONU

5 mars 1970	L'ONU et le règlement des différends et des conflits internationaux	<u>Directeur des débats</u> M. Vratislav Pechota, chargé de recherches à l'UNITAR
10 mars 1970	Les missions permanentes : organisation et fonctionnement	<u>Directeur des débats</u> S. E. M. Samar Sen, représentant permanent de l'Inde <u>Orateur invité</u> M. Anthony D. Parsons, conseiller et chef de la chancellerie à la mission permanente du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
12 mars 1970	La correspondance diplomatique et le protocole	<u>Directeur des débats</u> M. Claude Chayet, représentant permanent adjoint de la France auprès de l'ONU <u>Orateur invité</u> M. Pierre de Meulemeester, ancien chef du protocole à l'ONU
17 mars 1970	Privilèges et immunités des représentants auprès de l'ONU	<u>Directeur des débats</u> M. Luke T. Lee, professeur de droit comparé à l'Université de New York <u>Orateur invité</u> M. Michael Hardy, juriste au Service juridique de l'ONU <u>Orateur invité</u> M. Sol Kuttner, conseiller pour les affaires des organisations internationales à la mission permanente des Etats-Unis d'Amérique
19 mars 1970	Le Conseil économique et social	<u>Directeur des débats</u> M. Walter M. Lotschnig, sous-secrétaire d'Etat adjoint des Etats-Unis d'Amérique <u>Orateur invité</u> M. A. Noor Kassam, secrétaire du Conseil économique et social de l'ONU

- 24 mars 1970 Les commissions économiques régionales
- Directeur des débats
M. Edmond Janssens, directeur par intérim à la formation à l'UNITAR
- Orateur invité
S. E. M. Glenn A. Olds, représentant des Etats-Unis d'Amérique auprès du Conseil économique et social de l'ONU
- Orateur invité
M. Robert Gregg, président du Département des sciences politiques de la Maxwell School of International Affairs
- 26 mars 1970 L'ONU et le développement y compris la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement
- Directeur des débats
M. Richard N. Gardner, professeur de droit et spécialiste des questions relatives aux organisations internationales (chaire Henry L. Moses) à l'Université Columbia
- Orateur invité
M. Jean-Jacques Graisse, attaché de recherche et de liaison au PNUD
- 31 mars 1970 Le système monétaire et financier international : FMI, BIRD (SFI et IDA), y compris les banques régionales de développement
- Directeur des débats
M. Mauricio Herman, directeur de la Division de la formation à la Banque interaméricaine de développement
- Orateur invité
M. Paul L. Faber, directeur de la Division des finances publiques et des institutions financières de l'ONU
- Orateur invité
M. M. Touré, directeur du Département Afrique du Fonds monétaire international
- 2 avril 1970 Le rôle de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement et de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce
- Directeur des débats
M. Diego Córdovez, assistant spécial au Cabinet du secrétaire général de la CNUCED, ONU

7 avril 1970

Le rôle et les fonctions
de l'Organisation des
Nations Unies pour le
développement industriel

9 avril 1970

L'ONU et le droit inter-
national (y compris la
Commission du droit
international)

14 avril 1970

L'élaboration des traités
à l'ONU - procédures
établies

Orateur invité

M. Waldo E. Waldron-Ramsey, conseiller
à la mission permanente de la Tanzanie
auprès de l'ONU

Orateur invité

M. M. Dubey, premier secrétaire à la
mission permanente de l'Inde

Directeur des débats

M. Aron J. Aizenstat, chef du Bureau de
liaison de l'ONUDI à New York, ONU

Orateur invité

M. Arthur E. Osanya-Nyenneque, conseiller
à la mission permanente du Kenya

Directeur des débats

M. Manfred Lachs, juge à la Cour
internationale de Justice

Orateur invité

S. E. M. Abdullah El-Erian, représentant
permanent adjoint de la République arabe
unie auprès de l'ONU

Orateur invité

Mme Kaye Holloway, auteur et
conférencière, spécialiste du droit
international et des relations
internationales

Directeur des débats

Mme Kaye Holloway, auteur et
conférencière, spécialiste du droit
international et des relations
internationales

Orateur invité

M. Wolfgang G. Friedmann, professeur de
droit international à l'Université
Columbia

Orateur invité

M. M. K. Nawaz, chargé de recherches à
l'UNITAR

16 avril 1970 L'ONU et la promotion des droits de l'homme

Directeur des débats
M. Marc Schreiber, directeur de la Division des droits de l'homme de l'ONU

Orateur invité
Mme P. Kisosonkole, administrateur des écoles moyennes, Wayne County

Orateur invité
M. Nikolai K. Tarassov, représentant permanent adjoint de l'Union des Républiques socialistes soviétiques auprès de l'ONU

B. Nombre des participants des missions permanentes et du Secrétariat

Arabie Saoudite	5	Malte	1
Belgique	4	Maroc	2
Bolivie	1	Maurice	2
Botswana	1	Mongolie	1
Cambodge	1	Népal	3
Chine	1	Niger	1
Colombie	2	Panama	1
Congo (République démocratique du)	4	Portugal	2
Congo (République populaire du)	1	République arabe unie	9
Equateur	2	République du Viet-Nam	1
Finlande	5	Roumanie	2
France	1	Rwanda	1
Gabon	4	Sierra Leone	6
Guinée	1	Singapour	2
Inde	1	Somalie	2
Islande	1	Souaziland	1
Italie	5	Suède	2
Japon	1	Tchad	2
Koweït	3	Tchécoslovaquie	3
Laos	1	Turquie	2
Liban	2	Union des Républiques socialistes	
Libéria	2	soviétiques	4
Libye	3	Yémen	1
Madagascar	3	Zambie	3
Mali	2	Secrétariat de l'ONU	20

ANNEXE III

SERIE DE CONFERENCES SPECIALES, 1970

Liste des conférenciers et des sujets

Date	Conférencier	Sujet
7 mai	M. Robert M. Hutchins, <u>Center for the Study of Democratic Institutions,</u> Santa Barbara, Californie	L'avenir de l'éducation internationale
13 mai	M. Saburo Okita, Centre de recherche économique du Japon, Tokyo	La deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement : le point de vue d'un pays d'Asie
19 mai	M. Viktor L. Issraelyan, Représentant permanent adjoint de l'Union des Républiques socialistes soviétiques auprès de l'Organisation des Nations Unies	Lénine, fondateur de la diplomatie socialiste
27 mai	M. Jan Tinbergen, Président du Comité des Nations Unies pour la plani- fication du développement	Pour un ordre économique international meilleur
3 juin	M. Rajeshwar Dayal, <u>Woodrow Wilson School of Public and International Affairs,</u> Université de Princeton	Les suites de la décolonisation
2 novembre	Sir Kenneth Younger, <u>Royal Institute of International Affairs,</u> Président du Conseil d'adminis- tration de l'Institut	La Charte des Nations Unies et les problèmes du monde dans les années 1970

ANNEXE IV

Séminaires consacrés à la coopération technique qui se sont tenus pendant
la période allant de juillet 1969 à juin 1970

Pays	Séminaire sur les principaux problèmes intéressant la coopération financière et technique (29 août-8 novembre 1969)	Séminaires sur les techniques et procédures d'assistance technique	
		Pour l'Amérique latine (4-15 mai 1970)	pour l'Europe et le Moyen-Orient (15-30 juin 1970)
Afghanistan	1		
Argentine		2	
Bolivie	1	1	
Bulgarie			2
Chili		1 ^{a/}	
Chypre			1
Colombie		1	
Costa Rica		1	
El Salvador	1 ^{a/}	1	1 ^{a/}
Ethiopie	1		
Guatemala		1	
Honduras		1	
Hongrie			2
Indonésie	1		
Irak			1
Iran	1 ^{a/}		
Israël			1
Laos	1		
Libye	1 ^{a/}		
Malaisie	1		
Malte			1
Mauritanie	1		
Panama		1	
Paraguay		1	
Pérou		1	1 ^{a/}
Philippines	1		
Pologne			2

ANNEXE IV (suite)

Pays	Séminaire sur les principaux problèmes intéressant la coopération financière et technique (29 août-8 novembre 1969)	Séminaires sur les techniques et procédures d'assistance technique	
		Pour l'Amérique latine (4-15 mai 1970)	pour l'Europe et le Moyen-Orient (15-30 juin 1970)
République de Corée	1		
République Dominicaine		1	1 ^{a/}
Roumanie	1		
Sierra Leone	1		1 ^{a/}
Syrie	1		
Tchécoslovaquie			1
Thaïlande			1 ^{a/}
Turquie			1
Uruguay		1	
Venezuela		1	
Yémen	1		
Yémen du Sud	1		
Yougoslavie			1

^{a/} Représentant résident adjoint du PNUD.

ANNEXE V

LISTE DES CONTRIBUTIONS (1964-1970)
(Dollars des Etats-Unis)A. Sources gouvernementales1. Ressources générales

<u>Pays</u>	<u>Versements effectués</u>
Algérie	5 000
Arabie Saoudite	40 000
Argentine	48 000
Barbade	500
Belgique	300 375
Brésil	5 000
Brunéi	19 601
Cameroun	2 899
Canada	277 780
Ceylan	1 000
Chili	3 000
Chine	5 000
Chypre	550
Congo (République démocratique du)	60 000
Côte d'Ivoire	99 287
Danemark	125 000
Dubay	1 000
Equateur	6 551
Etats-Unis d'Amérique	1 900 000
Ethiopie	5 000
Finlande	40 205
Ghana	42 000
Grèce	37 500
Guinée	5 000
Guyane	1 500
Haute-Volta	3 000
Inde	50 000
Irak	24 000
Iran	16 000
Irlande	15 000
Israël	6 000
Italie	44 982
Jamaïque	2 500
Japon	242 000

<u>Pays</u>	<u>Versements effectués</u>
Jordanie	8 000
Kenya .	12 002
Koweït	110 000
Laos	1 000
Liban	10 000
Libéria	4 500
Libye	15 000
Lichtenstein	4 630
Luxembourg	10 000
Malaisie	3 268
Mali	2 000
Malte	600
Maroc	20 000
Niger	3 054
Nigéria	28 000
Norvège	88 200
Pakistan	16 000
Pays-Bas	100 663
Philippines	15 544
République arabe unie	4 600
République centrafricaine	40
République de Corée	6 000
République fédérale d'Allemagne	375 000
République-Unie de Tanzanie	25 600
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	600 792
Rwanda	6 000
Saint-Siège	2 000
Sénégal	8 138
Singapour	1 000
Soudan	5 016
Suède	138 421
Suisse	175 741
Syrie	10 471
Tchécoslovaquie	2 000
Thaïlande	28 200
Togo	5 179
Trinité-et-Tobago	2 000
Tunisie	5 000
Turquie	5 000
Union des Républiques socialistes soviétiques	40 000
Venezuela	60 000
Yémen du Sud	240
Yougoslavie	28 000
Zambie	2 000
TOTAL	5 424 129

2. Dotations à des fins particulières

<u>Pays</u>	<u>Versements effectués</u>
Argentine	50 000
Etats-Unis d'Amérique	296 524
France	15 676
TOTAL	<u>362 200</u>

B. Sources non gouvernementales

<u>Sources</u>	<u>Versements effectués</u>
Donation Carnegie pour la paix internationale	6 600
Compton Trust	10 000
Beulah Edge Estate	50 000
Fondation Ford	100 000
Fund for Peace (ancien Fund for Education in World Order)	6 448
Particuliers ^{a/}	1 376
Institute for International Order	3 000
Fondation Charles F. Kettering	5 000
Fondation Rockefeller	450 000
M. John D. Rockefeller III	50 000
Rowntree Charitable Trust	29 513
Fondation Volkswagen	62 675
TOTAL	<u>774 612</u>
TOTAL GENERAL	<u>6 560 941</u>

a/ Mises à part les contributions provenant de cette source, toutes les contributions sont des dotations à des fins particulières.

HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre librairie ou adressez-vous à: Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

КАК ПОЛУЧИТЬ ИЗДАНИЯ ОРГАНИЗАЦИИ ОБЪЕДИНЕННЫХ НАЦИЙ

Издания Организации Объединенных Наций можно купить в книжных магазинах и агентствах во всех районах мира. Наводите справки об изданиях в вашем книжном магазине или пишите по адресу: Организация Объединенных Наций, Секция по продаже изданий, Нью-Йорк или Женева.

COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o diríjase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.
